



2 Le bourg
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES
Téléphone : 05.56.76.41.07
E-mail : mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr
Site : www.stgermaindegraves.fr

LETTRE D'INFORMATIONS

Décembre 2020

Bonjour !

I / MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE.

Considérant la situation sanitaire, cette année, la municipalité a été dans l'obligation d'annuler toutes les manifestations comme l'arbre de Noël et le repas des aînés.

Noël des enfants :

Le père Noël a donné ses consignes, il déposera les cadeaux des enfants jusqu'à 10 ans à la mairie et les élus viendront les distribuer le DIMANCHE 13 DECEMBRE 2020 de 10 heures à 12 heures. Nous vous remercions de leur réserver un bon accueil. Si vous êtes absent, nous vous laisserons un avis de passage qui vous permettra de retirer le jouet en mairie lors des heures d'ouverture.

Repas des aînés :

Il n'y aura pas de spectacle ni de repas. Toutefois, la municipalité distribuera des corbeilles de produits locaux à nos aînés à leur domicile. Si vous êtes absents lors de leur passage, merci de venir les retirer en mairie.

II / TRAVAUX SUR LA COMMUNE :

1 / Pont de la Mouliatte, sur la voie communale qui dessert Saint André-du-Bois : Les travaux de la rénovation du pont sont prévus du 14 décembre au 19 décembre. La route sera fermée à toute circulation. Merci de prendre vos précautions et d'être prudents.

2 / Création d'un espace poubelles au lieu-dit « Le Bourg-Est » : Une création d'un espace poubelle est prévue du 07 décembre au 11 décembre. La route départementale ne sera pas interdite à la circulation mais nous vous demandons de respecter les limitations de vitesse afin que l'entrepreneur puisse exécuter ses travaux sans danger. Cet emplacement permettra aux administrés domiciliés à la « Julidière-est » de déposer leur poubelle le lundi soir et de les



LETTRE D'INFORMATIONS

Décembre 2020

2 Le bourg
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES
Téléphone : 05.56.76.41.07
E-mail : mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr
Site : www.stgermaindegraves.fr

rentrer

dès le mardi matin.

Suite à cette création, un arrêté municipal sera adressé à tous les administrés leur informant que toutes les poubelles de la commune de Saint Germain-De-Grave devront être impérativement rentrées dès le passage des services du SICTOM sous peine de sanction. Cette décision de la municipalité permettra aux habitants, visiteurs, touristes d'avoir une belle image de votre village rural.

3 / Elagage des cèdres :

L'élagage de deux cèdres se trouvant au lieu-dit « La Julidière-Ouest » ainsi qu'un chêne se trouvant devant la mairie ont été élagués. Un troisième cèdre qui était situé à côté du monument aux morts a été abattu après diagnostic de l'élagueur, un champignon interne le pourrissait dans sa base. Pour la sécurité de tous, l'abattage était obligatoire.

4 / Points d'Apports Volontaires (P.A.E.) :

Les P.A.E. appelés plus communément containers de tri pour papiers, bouteilles et plastiques sont vidés régulièrement par le SICTOM. Une caméra de surveillance située au-dessus de ces containers permet à la mairie de connaître les incivilités. Tout dépôt de sacs d'ordures ménagères, de produits toxiques, d'emballages trop grands ne doit pas être déposés ni dedans, ni à côté des bacs. **Toute infraction est passible d'une amende.**

5 / Augmentation de la redevance des ordures ménagères :

L'augmentation des coûts de traitement ainsi que l'effondrement des prix de reprise des matériaux recyclables ont amené un résultat faible en 2020. Le SICTOM se voit dans l'obligation d'augmenter la redevance en 2021.

Redevance 2020 :

- foyer 1 pers : 127.05 €
- foyer 4 pers : 287.16 €

Redevance 2021 :

- * 139.12 €
- * 314.44 €

La municipalité n'est pas responsable de cette augmentation mais vous demande de trier vos déchets afin de préserver la planète.



LETTRE D'INFORMATIONS

Décembre 2020

2 Le bourg
33490 Saint GERMAIN-DE-GRAVES
Téléphone : 05.56.76.41.07
E-mail : mairie.stgermaindegrave@wanadoo.fr
Site : www.stgermaindegraves.fr

6 / Boîte à livres et boîte à jouets :

Un petit rappel : une boîte à livres est à votre disposition à côté de la mairie.
Le CVLV (Centre de Vacances et de Loisirs Verdélaisiens) a mis à votre disposition une boîte à jouets avec le même principe que la boîte à livres : vous déposez des jouets, vous pouvez en prendre !!!

7 / Eglise :

Malheureusement, l'église ne sera pas ouverte en cette fin d'année.

8 / Fermeture du secrétariat de la mairie :

Le secrétariat de la mairie sera fermé le lundi 21 et le jeudi 24 décembre 2020 pour congés annuels.

Les élus vous souhaitent de bonnes et heureuses fêtes malgré la conjoncture actuelle et surtout **PROTEGEZ-VOUS !!!!!**



**Le Maire,
Denis CHAUSSIÉ**



